

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1899)
Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1898, présenté par M. Lucien Baatard, président
Autor: Baatard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur l'activité de la Société Pédagogique Genevoise pendant l'année 1898, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Les premiers traits de l'esquisse que j'ai l'honneur de tracer aujourd'hui devant vous sont des lignes de deuil. Si l'émotion causée par la mort d'Alexandre Gavard et celle de Louis Gilléron s'est calmée dans le grand public, elle emplit encore nos cœurs; en songeant à l'année qui vient de finir, notre pensée va tout d'abord à ces deux collègues trop tôt disparus, et nous sentons le besoin d'apporter à leur mémoire le tribut de nos sincères et affectueux regrets.

La cause à laquelle travaille modestement notre Société est l'une de celles qui passionnaient le plus l'âme d'Alexandre Gavard. Homme d'Etat distingué, c'était avant tout un pédagogue. Il comprenait mieux que personne combien l'avenir d'un pays dépend directement de l'enseignement donné à la jeunesse; il savait que le premier souci d'une démocratie sagement inspirée doit être l'instruction populaire, l'instruction libéralement dispensée à tous et poussée assez loin pour faire de chaque enfant un citoyen apte à gagner honorablement sa vie.

C'est sous l'impulsion de ce souffle élevé qu'il se voua avec ardeur à l'œuvre de l'enfance abandonnée et qu'il prit une part si grande à l'élaboration de la loi de 1886 sur l'Instruction publique. Il y tenait profondément à cette loi, il y mettait toute sa foi; il s'était efforcé d'y marquer une orientation meilleure de nos institutions scolaires, appelées désormais à donner une instruction plus adéquate aux besoins futurs des élèves. Cependant il avait reconnu que la marche des idées depuis 1886 laissait en arrière la loi faite à cette époque et en imposait la révision à bref délai; il s'apprêtait à mettre en train cette révision lorsque la mort est venue éteindre subitement cette vie si utile, si pleine de féconde activité.

Gavard fut à diverses reprises membre du Comité de notre Société. Il y a peu d'années encore, en 1892, il avait accepté les fonctions de bulletinier. Il les garda jusqu'à l'année suivante, où il fut désigné comme rédacteur en chef de l'« Educateur ». Le rapport qu'il présenta sur la marche de ce journal au con-

grès de 1896, reste l'un des écrits les meilleurs auxquels ait donné lieu l'organe de la Société pédagogique romande.

Malgré sa situation d'homme d'Etat hautement considéré, Gavard était d'un abord facile, empreint d'une certaine rudesse toute familière, et chacun de nous trouvait toujours en lui un collègue et un ami. Il laisse dans le corps enseignant le sentiment d'une perte immense et d'unanimes regrets.

Nous étions encore sous le coup de la stupeur douloureuse causée par la mort soudaine du Chef de notre Instruction publique quand la nouvelle se répandit que Louis Gilliéron venait aussi de succomber à une maladie foudroyante.

Issu d'une famille peu favorisée de la fortune, Gilliéron suivit l'école primaire de Jussy. N'ayant pas les moyens de faire des études secondaires, il entra comme maître à l'institution Delapraz et profita des loisirs que lui laissaient ses occupations dans cet établissement pour compléter son instruction. Après avoir de son mieux augmenté son bagage de connaissances, il partit pour l'étranger, séjourna en Allemagne et en Angleterre. De retour au pays à l'âge de 27 ans environ, dans le courant de 1883, il passa les examens d'admission dans l'enseignement primaire, franchit rapidement les échelons de stagiaire et d'élève-régent et fut nommé sous-régent.

La loi de 1886, s'inspirant des idées adoptées au congrès scolaire de 1884 à la suite de l'important rapport de M. Aimé Bouvier, venait de prescrire l'introduction des travaux manuels dans nos écoles primaires, au fur et à mesure que le Conseil d'Etat en reconnaîtrait la possibilité. On se lançait sur un terrain absolument neuf, où tout était à créer, à expérimenter, et le texte de la loi donne bien à entendre qu'on ne s'y aventurait pas sans une certaine réserve. Gilliéron se livra avec enthousiasme à l'étude du nouvel enseignement et le Département le chargea d'en diriger l'application dans nos écoles. Il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de dévouement. Il lui arriva de perdre de vue l'ensemble des branches d'étude, de trop sacrifier aux résultats apparents, tangibles, des exercices manuels. Mais quand il se trompa, ce fut de bonne foi, et il ne garda jamais rancune à ceux qui combattirent ses idées. Nous conservons de Gilliéron le souvenir d'un collègue aimable et bon, apportant dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur, beaucoup de douceur et un désir sincère de faire progresser nos écoles.

Nos assemblées générales de 1898 ont atteint, comme celles de l'année précédente, le nombre de sept; le résumé des travaux qui y ont vu le jour et des discussions auxquelles ils ont donné lieu porte notre Bulletin à 78 pages.

Les premières de ces séances ont été consacrées aux questions qui devaient se traiter au Congrès de Bienne: établissement d'un programme minimum pour les écoles de la Suisse romande, service militaire des instituteurs, réorganisation de la Société pédagogique romande. Entre temps, M^{lle} Métral nous a fait une communication instructive, et très agréablement présentée, sur le gisement d'asphalte de Pyrimont.

Nous avons eu ensuite le plaisir d'entendre une causerie de M^{lle} Willy, sur l'enseignement du dessin et des travaux manuels dans les degrés inférieurs, les développements par lesquels M. Reymann a fait ressortir que l'un des premiers devoirs de l'instituteur est celui de s'instruire encore et toujours, enfin l'étude de M^{me} Ballet sur les soins d'hygiène à l'école primaire.

La question de l'établissement d'un programme minimum et de l'unification des moyens d'enseignement en Suisse romande avait été mise en avant par notre Société, sur l'initiative de M. Pesson. L'auteur de la proposition était tout désigné pour en faire l'étude en notre nom; il s'est acquitté de ce mandat avec beaucoup de zèle et d'ouverture d'esprit. Les conclusions adoptées par le Congrès sont, à quelques modifications près, celles qui naquirent de ces délibérations de Comité vives et nourries, d'où notre ami Pesson sortait pour prendre le train d'une heure du matin et rentrer à Céligny..... en passant par Nyon. Je m'empresse d'ajouter que le succès de nos idées à l'égard d'une concentration des efforts pédagogiques des divers cantons romands — terrain délicat et mal préparé — est dû pour une bonne part au fait que le Comité directeur avait choisi M. Groscurin comme rapporteur général. Vous savez avec quelle distinction, quelle hauteur de vues unie à une appréciation exacte des limites de la question posée, notre dévoué collègue et ami a accompli la tâche difficile qui lui était confiée; il a donné une preuve de plus que la valeur n'attend pas le nombre des années, et son rapport remarquable a vraiment fait honneur au corps enseignant genevois.

Le service militaire des instituteurs est l'un des sujets qui

ont souvent agité les assemblées pédagogiques, qui ont prêté le plus aux discours enflammés. Deux partis opposés se sont toujours disputé la prépondérance. Le parti des chauvins, de ceux qui sentent bondir dans leurs veines le sang des vainqueurs du Morgarten dès qu'ils revêtent l'habit militaire, serait-ce même pour se rendre en tram à une inspection. Celui des humanitaires, de ceux qui entendent déjà sonner l'heure de la S^{te}-Alliance entrevue par Victor Hugo, l'heure où les peuples divers qui se disputent les places sur notre petite planète seront unis par les liens de cette amitié fraternelle idéale, qui ne connaîtra plus ni frontières ni ambitions collectives.

Le travail bien documenté, parfait d'ordonnance et sobrement écrit de notre ami Golay, a montré avec beaucoup de bon sens où, entre ces deux tendances extrêmes, se trouve la vérité pour nous dans toute sa simplicité et sa sagesse. Tenir compte des besoins de l'école et des devoirs que la conservation de la patrie impose à tout citoyen, tel est le double but que s'est assigné notre rapporteur. Et il y est si bien parvenu que les résolutions votées par le Congrès ont été, à part un ou deux détails insignifiants, exactement celles que nous avons adoptées. Encore un travail qui fait honneur à notre section, et pour lequel nous devons à notre excellent ami Golay une sincère reconnaissance.

La révision des statuts de la Société pédagogique romande avait été décidée en principe au Congrès de Genève, en 1896. Une Commission nommée par le Comité directeur jurassien devait être chargée de présenter un projet. C'est ce qui fut fait, et ici encore ce sont les propositions genevoises qui ont fait le fond de l'organisation nouvelle. Dorénavant tous les membres des sections cantonales seront incorporés *ipso facto* dans la Romande. Quant à l'*Educateur*, il ne sera plus appelé à changer de siège et de rédaction après chaque congrès; il sera rédigé par un Comité intercantonal élu pour 3 ans et immédiatement rééligible. La présence de notre très distingué collègue et ami M. Rosier au sein de ce Comité, nous est une garantie que nos idées seront bien défendues. Je saisis cette occasion pour remercier vivement notre délégué, de la correspondance très active qu'il entretient avec l'*Educateur* et de la régularité avec laquelle il tient ce journal au courant de nos travaux.

Les idées pédagogiques et les ouvrages d'élèves présentés par

M^{lle} Willy ont fourni la matière d'une séance des plus intéressantes. Notre aimable conférencière a bien su montrer les avantages à retirer du principe de la concentration, quand il est appliqué avec l'intelligence des besoins de l'enseignement élémentaire; dans les leçons qui nous ont été exposées, les sciences naturelles, le dessin, les premières notions de géométrie et les travaux manuels se groupent en un ensemble aussi attrayant qu'utile au développement intellectuel des élèves.

Les progrès de l'enseignement dépendent avant tout des progrès des maîtres, voilà le principe toujours debout, immuable, au milieu des divergences qui naissent de la diversité des angles sous lesquels on envisage les problèmes pédagogiques. La meilleure loi, le meilleur programme n'ont de valeur que par ce qu'ils deviennent dans la pratique. M. Reymann l'a fort bien compris et c'est ce qui a inspiré son travail sur la nécessité et les moyens pour l'instituteur de continuer sa culture générale après son entrée dans la carrière. La discussion qui a suivi l'exposé de notre collègue a remis sur le tapis l'idée de la création d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. C'est une proposition que nous aurons à examiner à fond dans une de nos prochaines séances. On peut regretter que le débat ait quitté le terrain strictement désintéressé, tout de sentiment du devoir et d'amour de l'étude, où s'était placé M. Reymann. Mais ce serait se priver de puissants auxiliaires que de ne pas faire appel à ces deux grands mobiles qui sont l'amour-propre et l'intérêt. Du reste l'intérêt chez un instituteur n'est pas à prendre au sens peu favorable qu'on attribue parfois à ce mot; c'est le désir très légitime de pouvoir remplir convenablement ses obligations de famille, ce qui n'est pas toujours facile avec les traitements actuels.

L'étude si consciencieuse, si franche d'allure, dont nous a fait part M^{me} Ballet dans notre dernière séance vient bien à son heure. Il règne à l'égard de la propreté, de la politesse, de cette tenue générale qui est un peu le reflet de l'âme, un laisser-aller contre lequel il est nécessaire de lutter sérieusement dans nos écoles. On oublie trop que Genève, grâce à sa force d'absorption considérable attire constamment de nouveaux éléments qu'il faut façonner, éduquer; la majorité des élèves de nos écoles sont des étrangers qui deviendront les Genevois de demain. Propreté et politesse sont affaire de discipline avant tout; pour montrer la sévérité voulue, il faut que le

personnel enseignant se sente fermement appuyé. Espérons que l'on accordera au travail de M^{me} Ballet toute l'attention qu'il mérite.

* *

Notre soirée du 25 janvier a rivalisé d'éclat avec les précédentes. Partie littéraire et musicale à l'abri de toute critique, bal superbe d'entrain jusqu'à l'heure du chant du coq. Ensuite d'une circonstance particulière, l'une des deux comédies au début sur le chantier avait dû être abandonnée presque au dernier moment ; elle fut remplacée par la charmante pièce de M. Bogey « Vient de paraître », qui n'eut de ce fait que 15 jours d'étude. A la façon brillante dont celle-ci a été enlevée, on peut juger de l'ardeur et du sérieux qui ont animé nos jeunes déclamateurs. Ils ont spécialement droit aux remerciements sincères que nous adressons à tous ceux qui ont donné à cette charmante soirée l'attrait de leurs talents et l'appui de leur dévouement.

Honneur et merci à notre vaillant ami Mégard qui cette fois encore a assumé toute la responsabilité.

* *

Notre Bibliothèque, considérablement enrichie par les envois que le Département nous fait chaque année, se compose actuellement de 944 volumes. Nous venons, avec le concours de M. Pautry, de mettre la dernière main à une mise au point du catalogue; celui ci sera réimprimé sous peu et envoyé aux sociétaires. La place nous manquait pour serrer toutes nos richesses. A la suite d'une correspondance échangée avec M. le Président de l'Institut, nous avons obtenu le prêt d'un bahut sur la galerie du Bâtiment électoral; nous y pourrions mettre les livres qui sont rarement demandés.

M. Pautry se plaint de ce que malgré ses avis réitérés nombre de livres sont encore en souffrance. Les personnes qui les détiennent voudront bien les rapporter au plus vite, afin de ne pas compliquer plus longtemps la besogne de notre dévoué bibliothécaire.

* *

Le nombre de nos sociétaires, arrêté le 31 décembre, est de 211 : 3 membres honoraires et 208 membres actifs. Nous avons une augmentation de 8 sur l'effectif de l'année précédente.

Nos comptes soldent par un boni de 195 fr. 45, ce qui porte à 934 fr. 69 notre fortune en numéraire à ce jour. Il y

a une sensible amélioration depuis 1891 ; à cette époque, notre compte à la Caisse d'Epargne soldait en notre faveur par la somme plutôt mince de 9 fr. 65.

Je vous recommande de tenir compte pour vos achats des annonces de la couverture du « Bulletin », bien entendu dans la mesure où cela ne nuit pas à vos intérêts. Ce n'est pas toujours facile de décider les commerçants à faire de la réclame dans notre petit organe ; il faut qu'on puisse leur donner l'espoir que ce n'est pas pour eux une dépense en pure perte. Ces annonces ont rapporté cette année la somme de 184 fr. ; c'est donc un élément important de nos recettes, et il importe de ne pas le laisser périliter.

* * *

Mesdames et Messieurs,

Le résumé que vous venez d'entendre laisse l'impression réjouissante que notre Société est aujourd'hui plus prospère que jamais. Elle occupe une place en vue parmi les associations pédagogiques de la Suisse romande, et elle entretient avec celles-ci des relations cordiales et des plus utiles à la diffusion des idées de progrès.

Depuis quelques années nous assistons à une augmentation constante du nombre de nos membres ; la troisième centaine est commencée, et nous avons tout lieu d'espérer qu'elle n'en restera pas à ses premières unités. Les nouveaux sociétaires que nous avons reçus appartiennent en général au corps enseignant primaire, mais non pas d'une manière exclusive. Et c'est très heureux ; notre groupement devient ainsi une démonstration de l'unité vers laquelle doivent tendre les efforts des éducateurs de la jeunesse genevoise, qu'ils enseignent dans les classes élémentaires ou à l'Université.

Elle n'est plus de notre époque, la répartition de l'instruction publique en enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement universitaire, réservés respectivement au peuple, à la bourgeoisie et aux familles aristocratiques. Les divers degrés de l'enseignement sont aujourd'hui le patrimoine de tous et ils deviennent de plus en plus étroitement solidaires dans la marche incessante vers ce but assigné à l'école, il y a déjà un siècle : « donner à tous les citoyens l'enseignement nécessaire et aux intelligents l'enseignement qu'il leur convient de recevoir dans les limites de leur intelligence. »

Le labeur de la pensée et le travail manuel s'unissent, se pénètrent mutuellement de plus en plus; les multiples applications de la science s'étendent chaque jour à de nouveaux domaines; les villes prennent d'une année à l'autre une extension extraordinaire, inconnue jusqu'ici. Ces transformations des conditions de l'existence reculent les limites de l'*instruction nécessaire*, et l'obligation se fait toujours plus impérieuse de fournir à chaque individu les moyens d'acquérir tout son développement; il en résulte une foule de problèmes nouveaux qui s'imposent à l'attention des philosophes, des hommes d'Etat et des pédagogues.

Notre chère Société pédagogique se doit de prendre une part active à ces recherches. Puisse-t-elle constituer toujours mieux le foyer de ralliement où les instituteurs genevois viendront réchauffer leur zèle, affermir leurs convictions et goûter les joies d'une sincère amitié!

Genève, le 9 février 1899.

L. BAATARD, *président*.

**Rapport sur l'exercice financier de 1898, présenté par
M. John Constantin, trésorier.**

Mesdames et Messieurs,

Les **Recettes** de l'année 1898 se sont élevées à fr. 910,85, se décomposant comme suit :

Cotisations perçues par le trésorier .	Fr. 318.—	
Cotisations perçues par rembourse-		
ment postal	» 364.—	Fr. 682.—
Produit des annonces insérées dans les 7 numéros du Bulletin de 1898	» 184.—	
Cartes supplémentaires vendues à la soirée du 25 janvier 1899	» 44.85	
TOTAL		Fr. 910.85

Les **Dépenses** se sont élevées à fr. 715.40, se décomposant comme suit :

Dépenses pour la bibliothèque	Fr. 21.75
Frais pour la soirée du 25 janvier 1899	» 150.95
Impression du Bulletin, de circulaires diverses	» 390.—
Remboursement de frais de chemin de fer à deux délégués (réunions de Rolle et Neuchâtel)	» 23.50
Affranchissement à 100 remboursements postaux	» 12.—
A reporter.	Fr. 000.—